

# LIMITED WARRANTY



3122 Bernard-Pilon, St. Mathieu-de-Beloeil  
Quebec, Canada J3G 4S5

## THIS LIMITED WARRANTY IS EXTENDED TO THE ORIGINAL RETAIL PURCHASER OF A FIJI SPA:

**STRUCTURAL INTEGRITY AND SURFACE FINISH:** The acrylic surface finish is warranted not to blister, crack or delaminate due to defects in material and workmanship for a period of five (5) years from the date of original retail purchase (Parts and Labor). If a warrantable defect occurs, the spa shell will be repaired or replaced at the option of Fiji Spas.

**PLUMBING AND EQUIPMENT PACK:** The plumbing of the Fiji Spa is warranted to the original retail purchaser to remain free from leaks due to defects in material and workmanship for a period of three (3) years from the date of original retail purchase (Parts and Labor). The equipment pack (pumps, heater, and control system) are warranted against malfunction, due to defects in material and workmanship to the original retail purchaser for a period of three (3) years from the date of original retail purchase (Parts and Labor). Jet internals are warranted to be free of defects in material and workmanship for a period of three (3) years from the date of original retail purchase (Parts only). If a warrantable defect occurs, the defective item will be repaired or replaced at the option of Fiji Spas.

**SKIRTING:** Fiji Spas warrants the skirting to be free from cracking, ripping, or breaking for a period of ten (10) years from the date of original retail purchase (Parts only).

**LED LIGHT SYSTEM:** The LED light system is warranted to the original retail purchaser (if supplied) for a period of three (3) year from the date of the original purchase to be free from defects in workmanship and materials. If a warrantable defect occurs, this warranty includes parts and labor necessary to repair or replace the LED light system, at the option of Fiji Spas.

**OZONATORS:** Fiji Spas warrants to the orginal retail purchaser that the factory installed Ozonators will not malfunction due to defects in the Ozonator for a period of three (3) years from the date of original purchase (parts and labor).

**LIMITATIONS:** This limited warranty applies to portable spas manufactured by Fiji Spas and sold by a Fiji Spas' dealer to residential retail customers only. This limited warranty is void if the Fiji Spa is used for commercial purposes. This limited warranty is extended only to the original retail purchaser. This limited warranty becomes void upon the transfer of ownership of the spa or moving of the spa to a different location. Light bulbs, light lenses, fuses, covers, spa pillows, or any dealer installed accessories are specifically excluded from this limited warranty. Cost of installation, removal and/or shipping of the spa, or replacement parts are not covered by this limited warranty and are the sole responsibility of the purchaser. In the event it is necessary to remove the spa to perform a covered repair, or if the spa must be replaced, any and all costs of spa removal and replacement, including but not limited to labor, landscaping, decking, fencing or other costs associated with the removal and replacement of the spa are the sole responsibility of the purchaser. When attempting to inspect, repair or replace the spa, if it is necessary to incur cost to obtain access to the spa, any such cost to obtain access shall be the sole responsibility of the purchaser.

**EXCLUSIONS:** This limited warranty specifically excludes defects or malfunctions if it is determined that the spa has been subject to misuse, alteration or attempted alteration, repairs or attempted repairs by a non-authorized representative of the manufacturer; improper installation, improper water chemistry, improper maintenance, an act of God or other damage from causes beyond the control of the manufacturer during the manufacturing process. In addition, this limited warranty is void if it is determined that this spa has been subject to misuse or abuse; or the owner has operated the spa other than in conformity with the Fiji Spas owner manual, such as but not limited to: leaving the spa uncovered while the spa is empty, covering the spa with plastic film of any kind, use of unapproved cleaners or solvents, operation of the spa at water temperatures outside the range of 34°F(1,1°C) - 104°F (40°C), the use of unapproved sanitizers, failure to maintain proper water chemistry, operation of the spa outside specified voltage requirements (230 v± 10%) or any other improper use. Any damage caused by freezing is specifically excluded from this limited warranty.

**WARRANTY REGISTRATION AND CLAIMS:** The original retail purchaser must send in a completed warranty registration card to Fiji Spas within ten (10) days of the date of original installation. In the event of a warranty claim of a defect or malfunction covered under the provisions of this limited warranty, the original retail purchaser must notify the retail dealer who sold the Fiji Spa within ten (10) days of the malfunction. Upon notice of a warranty claim, the dealer, or an authorized representative of Fiji Spas will inspect the spa in a reasonable time after the initial notification to determine if the malfunction or failure is a covered malfunction or defect under this limited warranty. If it is determined that the malfunction or defect is covered under this limited warranty, Fiji Spas through its dealer or an authorized representative will repair or replace the covered item in conformity with this limited warranty. If a service call is fielded and determined by the Dealer to be a non-warranty service call, the cost of the service call is the sole responsibility of the purchaser. If it is determined that the malfunction or defect is covered under this limited warranty, Fiji Spas through its Dealer or an authorized representative will repair or replace the covered item in conformity with this limited warranty. Fiji Spas Authorized Service Center reserves the right to collect from the original retail purchaser travel expenses. In addition access charges will be assessed if the spa is not reasonably accessible for inspection, repair or replacement.

**DISCLAIMERS:** Fiji Spas neither assumes nor do we authorize any other person to assume for us, any other liability in connection with the sale of spas manufactured by Fiji Spas. THIS LIMITED WARRANTY SHALL BE THE EXCLUSIVE REMEDY AVAILABLE TO A PURCHASER AND FIJI SPAS SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES RESULTING FROM MISUSE OF THE SPA OR CAUSED BY ANY DEFECT, FAILURE OR MALFUNCTION OF THE SPA, WHETHER A CLAIM IS BASED UPON WARRANTY, CONTRACT, NEGLIGENCE OR OTHERWISE. Some jurisdictions do not allow the exclusion of incidental or consequential damages, so this limitation may not apply to you.

To the extent permitted by applicable law, THIS LIMITED WARRANTY SPECIFICALLY EXCLUDES ANY AND ALL IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND/OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, OTHERWISE all implied warranties are limited in duration to one (1) year from the original date of retail purchase. THERE ARE NO OTHER WARRANTIES, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, OF ANY KIND OR NATURE WHICH EXTEND BEYOND THE DESCRIPTION OF THE FACE HEREOF.

Fiji Spas are manufactured for  
Sunrise Tradex  
3122 Bernard-Pilon  
St. Mathieu-de-Beloeil  
Quebec, Canada J3G 4S5

Revised 04/08

# GARANTIE LIMITÉE



3122, rue Bernard-Pilon  
Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 4S5  
CANADA

## CETTE GARANTIE LIMITÉE EST CONSENTE À L'ACHETEUR AU DÉTAIL ORIGINAL D'UN SPA FIJI :

**INTÉGRITÉ STRUCTURALE ET FINI DE SURFACE :** Fiji Spas garantit que le fini de surface en acrylique ne gonflera pas, ne se fissurera pas et ne décollera pas en raison de défauts de matériaux et de fabrication pendant cinq (5) ans à partir de la date originale d'achat au détail (pièces et main-d'œuvre). Si un défaut qui est soumis à la garantie survient, la coquille du spa sera réparée ou remplacée, à la discréTION de Fiji Spas.

**PLOMBERIE ET ÉQUIPEMENT :** Fiji Spas garantit à l'acheteur au détail original que la plomberie d'un spa Fiji ne coulera pas en raison de défauts de matériaux et de fabrication pendant trois (3) ans à partir de la date originale d'achat au détail (pièces et main-d'œuvre). L'équipement (pompes, réchauffeur et système de contrôle) est garanti à l'acheteur au détail original contre les anomalies en raison de défauts de matériaux et de fabrication pendant trois (3) ans à partir de la date originale d'achat au détail (pièces et main d'œuvre). Les jets sont garantis contre les défauts de matériaux et de fabrication pendant trois (3) ans à partir de la date originale d'achat au détail (pièces seulement). Si un défaut qui est soumis à la garantie se produit, l'article défectueux sera réparé ou remplacé, à la discréTION de Fiji Spas.

**JUPE :** Fiji Spas garantit que la jupe ne se fissurera pas, ne se déchirera pas ou ne se brisera pas pendant dix (10) ans à partir de la date originale d'achat au détail (pièces seulement).

**SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DEL :** Le système d'éclairage DEL (s'il est fourni) est garanti à l'acheteur au détail original pendant trois (3) an à partir de la date originale d'achat au détail contre les défauts de matériaux et de fabrication. Si un défaut qui est soumis à la garantie survient, cette garantie inclut les pièces et la main-d'œuvre nécessaire pour réparer ou remplacer le système d'éclairage DEL, à la discréTION de Fiji Spas.

**OZONATEURS :** Fiji Spas garantit à l'acheteur au détail original que les ozonateurs installés par le fabricant seront fonctionnels pendant trois (3) ans à partir de la date originale d'achat au détail (pièces et main-d'œuvre).

**LIMITATIONS :** Cette garantie limitée s'applique aux spas portatifs fabriqués par Fiji Spas et vendus par un détaillant de Fiji Spas uniquement à des fins résidentielles. Cette garantie limitée est annulée si le spa Fiji est utilisé à des fins commerciales. Cette garantie limitée est consentie uniquement à l'acheteur au détail original.

Cette garantie limitée est annulée si le spa change de propriétaire ou si le spa est déplacé à un autre endroit. Les ampoules, les lentilles de verre, les fusibles, les couvercles, les coussins et tout accessoire installé par le fabricant sont spécifiquement exclus de cette garantie limitée. Les coûts associés à l'installation, au déplacement ou au transport du spa et les pièces de rechange ne sont pas couverts par cette garantie limitée et sont à la charge exclusive de l'acheteur. S'il faut déplacer le spa pour effectuer une réparation garantie ou si le spa doit être remplacé, tous les coûts associés au déplacement et au remplacement du spa, incluant, mais sans s'y limiter, les coûts associés à la main-d'œuvre, à l'aménagement paysager, au plancher, à la clôture ainsi que les autres coûts associés au déplacement et au remplacement du spa sont sous la responsabilité exclusive de l'acheteur. Dans le cadre de l'inspection, de la réparation ou du remplacement du spa, si des coûts sont entraînés pour accéder au spa, de tels coûts sont à la charge exclusive de l'acheteur.

**EXCLUSIONS :** Cette garantie limitée exclut spécifiquement les défauts ou les anomalies s'il s'avère que le spa a fait l'objet d'un mauvais usage, d'une modification ou d'une tentative de modification, de réparations ou d'une tentative de réparation par un représentant non autorisé du fabricant, d'une installation inadéquate, d'une composition chimique de l'eau incorrecte, d'un piétre entretien, d'un acte de Dieu ou de tout autre dommage indépendant de la volonté du fabricant durant le processus de fabrication. De plus, cette garantie limitée est annulée s'il est démontré que le spa a fait l'objet d'un mauvais usage ou d'un abus ou si le propriétaire a fait fonctionner le spa autrement que conformément au manuel du propriétaire de Fiji Spas, comme, mais sans s'y limiter, laisser le spa à découvert quand il est vide, recouvrir le spa d'une pellicule plastique de quelque sorte, utiliser des produits nettoyants ou solvants non approuvés, faire fonctionner le spa à des températures ne se situant pas entre 34°F (1,1°C) et 104°F (40°C), utiliser des produits désinfectants non approuvés, ne pas maintenir une composition chimique de l'eau adéquate, faire fonctionner le spa à un voltage autre que celui spécifié (230 v± 10 %) ou utiliser le spa de toute autre manière inadéquate. Tout dommage causé par le gel est spécifiquement exclu de cette garantie limitée.

**FICHE DE GARANTIE ET RÉCLAMATIONS :** L'acheteur au détail original doit faire parvenir la fiche de garantie dûment remplie à Fiji Spas moins de dix (10) jours suivant la date de l'installation originale. Si une réclamation pour un défaut ou une anomalie couvert(e) en vertu des dispositions de cette garantie limitée est effectuée, l'acheteur au détail original doit aviser le détaillant qui a vendu le spa Fiji moins de dix (10) jours suivant l'anomalie. A la réception d'une réclamation en vertu de la garantie, le détaillant ou un représentant autorisé de Fiji Spas inspectera le spa en temps raisonnable après l'avis initial, afin de déterminer si l'anomalie ou la défaillance est couverte en vertu de cette garantie limitée. S'il s'avère que l'anomalie ou le défaut est couvert(e) en vertu de cette garantie limitée, Fiji Spas, par l'entremise de son détaillant ou d'un représentant autorisé, réparera ou remplacera l'article couvert conformément à cette garantie limitée.

Si un appel de service est effectué et que le détaillant détermine qu'il s'agit d'un appel de service non couvert par la garantie, les coûts associés à l'appel de service sont à la charge exclusive de l'acheteur. S'il s'avère que l'anomalie ou le défaut est couvert(e) en vertu de cette garantie limitée, Fiji Spas, par l'entremise de son détaillant ou d'un représentant autorisé, réparera ou remplacera l'article couvert conformément à cette garantie limitée. Le centre de service autorisé de Fiji Spas se réserve le droit de facturer à l'acheteur au détail original des frais de déplacement. De plus, des frais d'accès seront facturés, si le spa n'est pas accessible de manière raisonnable à des fins d'inspection, de réparation ou de remplacement.

**AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ :** Fiji Spas n'assume pas ou n'autorise personne à assumer pour elle toute responsabilité liée à la vente de spas fabriqués par Fiji Spas. CETTE GARANTIE LIMITÉE SERA LE SEUL RECOURS OFFERT À L'ACHETEUR, ET FIJI SPAS NE SERA PAS TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE INDIRECT OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DU MAUVAIS USAGE DU SPA OU CAUSÉ PAR UN DÉFAUT, UNE DÉFAILLANCE OU UNE ANOMALIE DU SPA, QU'UNE RÉCLAMATION SOIT FONDÉE SUR UNE GARANTIE, UN CONTRAT, UNE NÉGLIGENCE OU AUTREMENT. Certaines juridictions ne permettent pas d'exclure les dommages indirects ou consécutifs. Cette limitation peut ne pas s'appliquer à vous.

Selon la portée permise par la loi applicable, CETTE GARANTIE LIMITÉE EXCLUT SPÉCIFIQUEMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONVENANCE À DES FINS PARTICULIÈRES, AUTREMENT toutes les garanties implicites sont limitées à un (1) an à partir de la date originale d'achat au détail. IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DONT LA PORTÉE EST PLUS GRANDE QUE LA DESCRIPTION DE LA PAGE CI CONTRE.

Les spas Fiji sont fabriqués pour :  
Sunrise Tradex  
3122, rue Bernard-Pilon  
Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 4S5  
CANADA